

REFLETS

d'Ayguemorte les Graves



Agenda des conseillers

Jeudi 2 août	SIAEP*.
Jeudi 9 août	SIAEP*.
Mercredi 22 août	Commission information et communication.
Mardi 11 septembre	CCM* : commission jeunesse.
Mardi 18 septembre	CCM* : commission jeunesse.
Mardi 25 septembre	Conseil communautaire.
Jeudi 27 septembre	Commissions réunies.
Mercredi 3 octobre	CCM* : commission urbanisme.
Mardi 9 octobre	CCM* : commission action sociale et urbanisme.
Mercredi 10 octobre	Caisse des écoles : assemblée générale.
Jeudi 11 octobre	Conseil municipal.
Mardi 23 octobre	Commission scolaire.
Mardi 6 novembre	CCM* : commission action sociale.
Mercredi 7 novembre	Commission scolaire.
Mardi 13 novembre	CCM* : commission environnement.
Mercredi 14 novembre	Commission information et communication.
Jeudi 15 novembre	CCM* : commission urbanisme.
Vendredi 16 novembre	CCM* : commission vie associative.
Mercredi 20 novembre	Conseil d'école.
Mercredi 21 novembre	CCAS*.
Jeudi 22 novembre	Commission vie associative.
Mercredi 28 novembre	Caisse des écoles.
Jeudi 29 novembre	Commission scolaire. Conseil municipal.
Mercredi 5 décembre	Commission scolaire.
Jeudi 6 décembre	SIAEP*.
Lundi 10 décembre	CCM* : commission finances.
Mardi 11 décembre	Conseil communautaire.
Mercredi 12 décembre	Commission scolaire.
Jeudi 13 décembre	SIAEP*.
Vendredi 14 décembre	SDEEG* : assemblée générale.
Lundi 17 décembre	Commission information et communication.
Jeudi 20 décembre	Conseil municipal.

Centre Communal d'Action Sociale
Communauté de Communes de Montesquieu
Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde
Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable

* C.C.A.S.
* C.C.M.
* S.D.E.E.G.
* S.I.A.E.P.

Journal d'informations de la commune d'Ayguemorte les Graves

Directeur de la publication : Jean-Paul Sourrouille
Rédaction : Commission information et les associations
Coordination : Martine Talabot
Conception, impression : Imprimerie « Au fil des pages »

Crédit photos :

E. Louvet, J. De Miranda, M. Talabot, F. Lalanne, J.-P. Sourrouille
Dépôt légal : 37/01 - Trimestriel, N° 113 - Février 2013
Tirage : 500 exemplaires - Illustrations non contractuelles
Imprimé sur papier 100 % recyclé

Mairie d'Ayguemorte les Graves

20, av. du Général de Gaulle - 33640 AYGUEMORTE LES GRAVES
Téléphone : 05 56 67 10 15 - Télécopie : 05 56 67 04 05
Courriel : mairie-ayguemortel Graves@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Agenda des conseillers	2
Éditorial	3
Conseils municipaux • 12 juin 2012	4
• 11 octobre 2012	4
• 29 novembre 2012	4
Vie du village	5
Notre fête locale en images... ..	8
Vie associative	14
Informations diverses	15
Zoom : La Croix-Rouge, 150 ans d'engagement	16

Les périodes de Noël et de la nouvelle année sont, pour le plus grand nombre d'entre nous, l'occasion de se retrouver en famille ou entre amis et de partager des moments heureux.

C'est aussi pour le premier magistrat de la commune et le conseil municipal l'occasion de présenter leurs vœux à l'ensemble des corps constitués, des personnels communal et enseignant, des représentants d'associations, des élus et, bien évidemment, à travers ce bulletin, à chacun et chacune d'entre vous.

Après avoir rappelé les principales actions menées en 2012, M. le maire a fait part des projets essentiels qui viendront marquer l'année 2013 :

- la poursuite du programme triennal des travaux de voirie et l'aménagement de l'avenue du Chevalier d'Essnaud ;
- la réalisation d'un City stade et d'une aire de jeu, pour la jeunesse, les écoles, le Point Rencontre Jeunes et le centre de loisirs, sous condition budgétaire et l'obtention des subventions du Conseil général et de l'État ;
- et enfin, un projet structurant pour le cœur de bourg de notre commune, articulé autour de 3 axes :
 1. un programme de logements locatifs inter générations (dédié aux personnes âgées en priorité) ;
 2. un programme de logements privatifs (des négociations ont d'ores et déjà commencé avec un bailleur social pour les logements locatifs et la révision du Plan Local d'Urbanisme est désormais achevée) ;
 3. la réalisation d'un « multiservices », dossier pour lequel le conseil municipal sera appelé, dans les mois qui viennent, avec le concours de tous les partenaires, à mener une réflexion sur les différentes attentes en termes de service à mettre en œuvre.

M. le maire a précisé par ailleurs que la commune vient de prendre en charge dans le domaine public communal les lotissements Le Clos des Cerisiers et Les Jardins du Mayne.

L'ensemble de ces actions entre dans le cadre d'une politique urbaine réfléchie et bien définie en termes de sécurité, de stationnement, de qualité environnementale, déplacements piétons et qualité du bâti.

Pour terminer son propos, M. le maire a tenu à remercier l'ensemble de l'équipe qui œuvre à ses côtés :

- le personnel communal qui assure chaque jour avec dévouement les missions de service public qui lui sont confiées ;
- le directeur de l'école et l'ensemble de ses collègues dont il souligne le rôle important d'éducation qui leur incombe et leur mobilisation pour l'ouverture de la 5^e classe en lien avec l'association des parents d'élèves ;
- M^{me} Cochu et M. Vigorie, bénévoles, qui se sont engagés dans l'aide aux devoirs et ceux et celles qui siègent dans différentes commissions communales (Caisse des écoles, Centre Communal d'Action Sociale notamment) ;
- les associations pour leur dynamisme, en soulignant leur rôle au sein du tissu social ;
- les corps constitués, Gendarmerie nationale et Pompiers qui veillent à la sécurité des personnes et des biens ;
- notre conseiller général, Bernard Fath, qui porte et défend les dossiers de la commune comme tous ceux des communes du canton dont il a la charge.

Doucement mais sûrement notre village évolue et se structure grâce à l'action efficace du conseil municipal qui analyse, orchestre, coordonne, décide des projets à réaliser et des actions à mener.

Malgré un contexte difficile depuis plusieurs années, notre ambition est simple : garder le cap et continuer de gérer le présent et l'avenir dans un souci de grande équité et de solidarité partagée, vous permettant de trouver sur notre commune les conditions d'un épanouissement collectif et personnel.

Bien cordialement à vous.

Martine Talabot

2^e adjointe en charge de l'information et de la communication



Au cours de cette cérémonie, deux médailles du travail ont été remises par M. le maire, pour 30 années d'activité salariée, à M^{me} Catherine Danné et M. André Joly. Félicitations aux récipiendaires!

Séance du 12 juin 2012

- Présentation du projet de révision simplifiée du PLU par le Cabinet Le Goff en vue de réaliser un pôle multiservices et de commerces ainsi qu'une opération de logements dans un secteur situé dans la continuité de l'urbanisation du bourg.
- Classement dans le domaine privé communal de l'ancien délaissé de la RD 1113 donnant sur la route de Thion et de la forêt.
- Signature d'une convention de servitude pour le passage d'une ligne électrique souterraine desservant le forage de la Blancherie qui doit faire l'objet d'un renforcement électrique.
- Présentation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) s'intégrant dans l'organisation générale des secours et apportant ainsi une réponse de proximité en organisant l'accompagnement et le soutien à la population et aux services de secours.

Séance du 11 octobre 2012

- Avis favorable sur le projet de révision simplifiée du PLU.
- Réaménagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation en vue de la création d'un nouvel accès au groupe scolaire. Faute d'entente avec le propriétaire, le Conseil, à l'unanimité, autorise M. le maire à demander au préfet de la Gironde la prise d'une déclaration d'utilité publique pour accéder à l'école depuis la rue du Traversan et, à ce titre, d'accomplir toutes les formalités entraînées par cette opération.
- Recours pour excès de pouvoir contre un arrêté d'opposition à déclaration préalable. Les intérêts de la commune seront confiés à Maître Kappelhoff-Lançon, spécialiste en droit public et immobilier.
- Signature d'une convention avec le Conseil général de la Gironde pour l'aménagement d'un plateau surélevé sur l'avenue du Chevalier d'Essnaud RD 214.
- Constitution d'une servitude de passage et d'implantation d'infrastructures au profit de la société Gironde Haut Débit.

Séance du 29 novembre 2012

- SDEEG (Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde). Demande de subvention pour les travaux d'éclairage public suite au plan de financement fixé pour le « renouvellement des foyers » prévus en 2012.
- ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Informations concernant les réunions organisées entre les mairies de Beautiran et Ayguemorte les Graves suite à la confirmation par le préfet de la Gironde de la dissolution du SICAL. Un projet de rapprochement pour la création d'un nouveau centre de loisirs en partenariat est en cours de finalisation.
- Convention CAF. Accord pour signature de la convention de renouvellement d'objectifs et de financement pour la prestation « accueil de loisirs sans hébergement », pour l'accueil périscolaire et le point rencontre jeunes, proposée par la CAF.
- SIAEP. Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement.



HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	De 14 h à 16 h 30
Mardi	De 9 h à 12 h	De 14 h à 18 h 30
Mercredi	Fermé	De 14 h à 16 h 30
Jeudi	De 9 h à 12 h	De 14 h à 18 h 30
Vendredi	Fermé	De 14 h à 17 h 45

É T A T C I V I L

n a i s s a n c e s

PAVAGEAU Maelan, né le 21 octobre 2012.
MONNAC Jean-Maxime, né le 22 novembre 2012.
TOUY Luca, né le 26 novembre 2012.
TOCHON Louann, née le 9 décembre 2012.

m a r i a g e s

KERZAZI Abdellah et CHAPEAU Marie, mariés le 8 septembre 2012.
DENAT Didier et RICHARD Caroline, mariés le 1^{er} décembre 2012.

d é c è s

MALLET Guy, décédé le 13 août 2012.
LAGROYE Jean, décédé le 11 septembre 2012.
BERNARD Pierre, décédé le 2 octobre 2012.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cette année 2012 marque l'entrée en vigueur de la loi fixant au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France.

Ainsi, la loi prévoit que « ... chaque 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918, il soit rendu hommage à tous les « morts pour la France », d'hier comme ceux d'aujourd'hui, civils et militaires. ».

Par conséquent, la cérémonie organisée dans notre commune le 11 novembre 2012 fut l'occasion de réunir des représentants des anciens combattants, du corps des pompiers de La Brède, du conseil municipal, et des habitants d'Ayguemorte les Graves autour de l'évocation des morts de tous les conflits menés au nom de la France.

Après ce moment de recueillement et d'hommage, l'assemblée s'est retrouvée autour du verre de l'amitié.



OPÉRATION « NETTOYONS LA NATURE »

« Agir pour l'environnement, c'est l'affaire de tous »

Il y a des manifestations que nous aimerions ne pas devoir organiser, hélas... Cette année encore, l'opération « Nettoyons la nature », en partenariat avec le Centre E. Leclerc de Léognan, a été reconduite dans notre canton et en particulier dans notre commune. Près de 900 kg de déchets sauvages, divers et variés, ont été ramassés en une seule matinée.



Avec E. Leclerc,
protégeons l'environnement.

Chaque Français jette en moyenne 390 kg d'ordures ménagères par an, dont un tiers d'emballages. C'est la raison pour laquelle il faut continuer d'agir et se mobiliser pour protéger notre environnement.



TÉLÉTHON 2012 : UN FLASH MOB POUR AIDER À COMBATTRE LA MALADIE

À l'occasion du Téléthon 2012, l'association des parents d'élèves d'Ayguemorte les Graves (APEEAM) s'est associée avec la FCPE de Saint Médard d'Eyrans et le Hip-Hop Ayguemortais.

En effet, le samedi 8 décembre 2012 à 15 h devant la salle La Sablière, a eu lieu un petit évènement original de danse : un flash mob. Surfant sur la vague du moment, une chorégraphie reprise par 2 fois à la demande du public, a vu une cinquantaine de personnes faire le cheval sur le célèbre tube de Psy, Gangnam Style.

La participation était libre et ouverte à tous et une urne fut mise en place pour accueillir les dons en faveur du Téléthon.

Nous remercions tous les participants pour leur implication et les spectateurs pour leurs encouragements.





RENTRÉE SCOLAIRE 2012

Une cinquième classe a ouvert à l'école Aygue-Marine. L'école compte 110 élèves avec un effectif de 50 petits en maternelle et 60 élèves du CP au CM2 dans les classes primaires. M^{me} Duvignau a rejoint l'équipe enseignante en place. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'une bonne année scolaire à tous.

MARCHÉ DE NOËL

La soirée pluvieuse, ce vendredi 14 décembre, n'a pas arrêté parents, grands-parents et enfants afin de participer au traditionnel marché de Noël de l'école. Ils ont pu acheter objets et pâtisseries de fête, confectionnés par les enfants et leurs enseignants. Cette année encore les étalages rivalisaient d'idées et d'originalité. Vin chaud, chocolat chaud et pâtisseries ont clôturé cette soirée dans la convivialité.



GOÛTER DE NOËL

La municipalité a invité le Père Noël à l'école le vendredi 21 décembre. Il est passé pour saluer les enfants dans chaque classe et a passé un peu plus de temps dans les classes des petits, émerveillés et enchantés. Tous les enfants se sont vus remettre de beaux livres, offerts par l'association des parents d'élèves (APEAM).

L'après-midi, les enseignants ont accompagné leurs élèves à la salle « La Sablière » pour profiter du traditionnel goûter de Noël offert par la municipalité.

Cette dernière journée festive à l'école annonce ainsi des vacances de Noël bien méritées.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CAISSE DES ÉCOLES

La Caisse des écoles s'est réunie en assemblée générale le 10 octobre 2012 à la salle des associations afin d'élire de nouveaux membres parmi les parents d'élèves.

La Caisse des écoles intervient dans la gestion des moyens mis à la disposition des enseignants ainsi que dans la gestion du restaurant scolaire. Actuellement, les enfants bénéficient d'un repas bio par semaine. Avec l'ouverture de la cinquième classe, la subvention communale a été augmentée de 1500 €. Le budget de la Caisse des écoles s'élève à 139 500 €, réparti entre des charges à caractère général et les charges de personnel principalement. Un investissement de 1500 € a été réalisé par la commune pour l'achat de mobilier scolaire.

Le conseil d'administration de la Caisse des écoles comprend M. le maire, des élus, le directeur de l'école, M. l'inspecteur de circonscription, un membre de la société civile et 5 parents d'élèves nouvellement élus.

NOTRE FÊTE LOCALE EN IMAGES...

Retour sur les 7 - 8 et 9 septembre

Concours de belote



Le vide-greniers



Balade à travers Ayguemorte



Lâcher de faisans



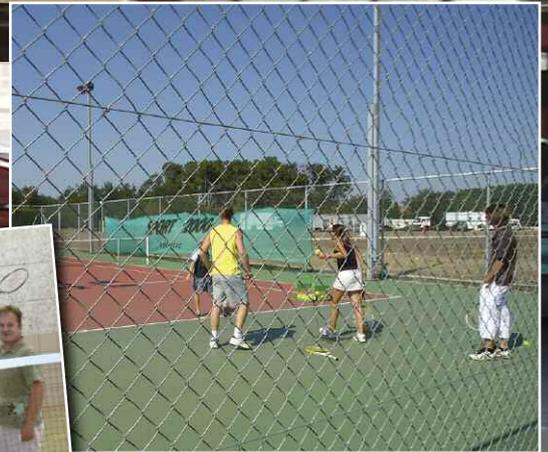
M^{mes} et M. Deyts
représentant M^{me} et M. Seiglan
(château Saint-Gérôme)



Dégustation,
Bérengrère Quellien
(château Lusseau)



Forum
des associations



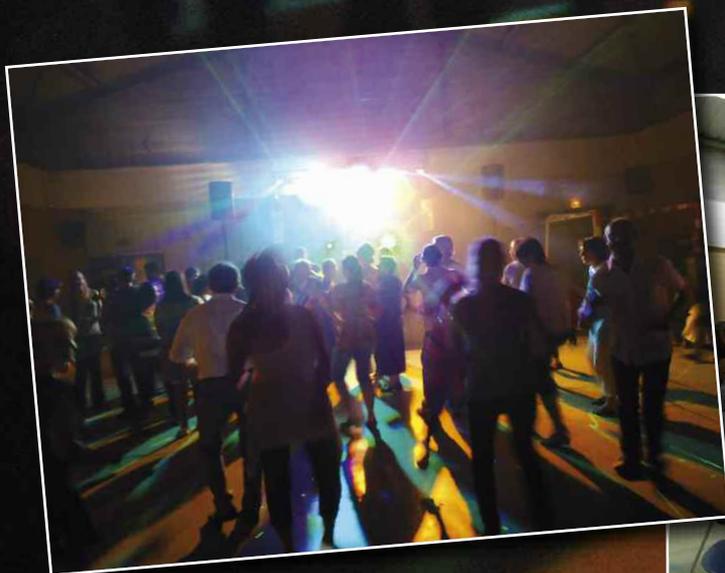
Les manèges



La soirée



Les jeunes du PRJ





Dépôt de gerbe

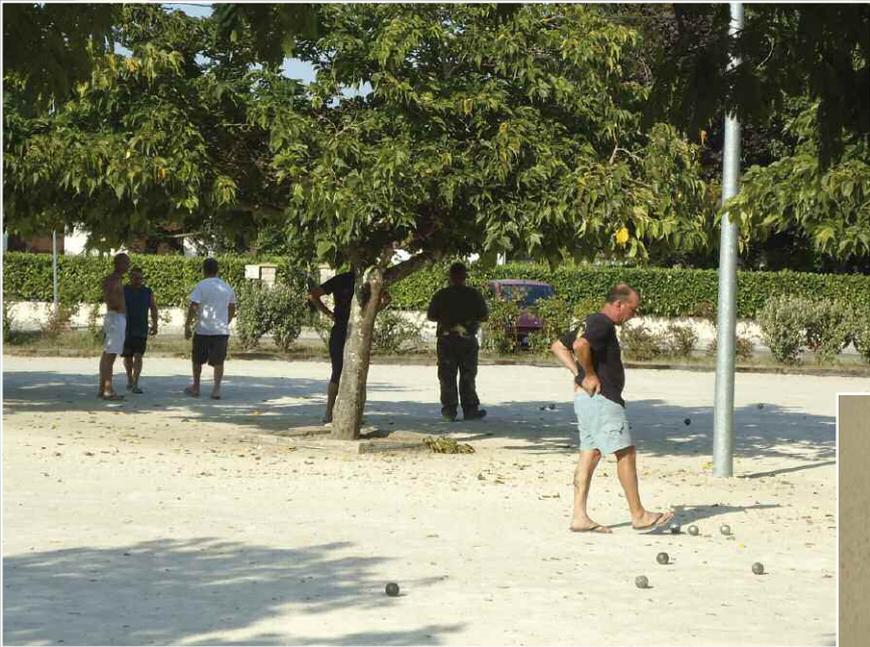


Harmonie des Graves

Les discours



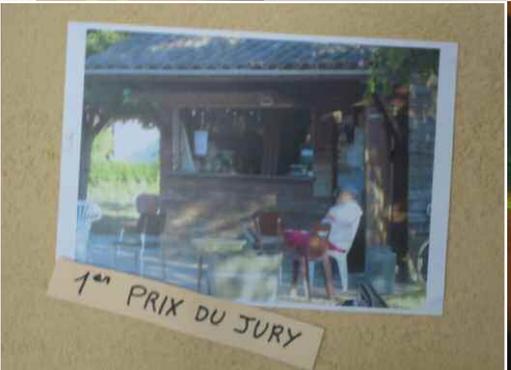
Le concours de boules



C'est magnifique à regarder, les étoiles !
Photo prise le 27 août 2014 à 22h30 au Castel de Toulon
Par Sabine & Michel
L'année de l'été, l'été des étoiles - 100 ans de l'été
Au total, ce projet a été financé par les budgets départementaux et les communes
de la région de la Haute-Savoie, de la Haute-Savoie, de la Haute-Savoie, de la Haute-Savoie
et de la Haute-Savoie, pour un montant total de 100 000 euros.
Le but de l'émission, c'est de donner à chaque enfant la possibilité de voir les
étoiles et de les nommer par le langage des étoiles.

PRIX
DU
PUBLIC

Le concours photos



1^{er} PRIX DU JURY

LGV

Vendredi 30 novembre, le député européen d'Europe Écologie les Verts, José Bové, vice président de la commission « agriculture », accompagné de Marie Bové, était en Gironde afin d'évoquer « les grands projets inutiles », dont la Ligne à Grande Vitesse, qui doit traverser notre région.

Il a visité le château Lusseau, vignoble des Graves, situé sur notre commune, et cultivé selon le principe de l'agriculture biologique menacé par le passage de la LGV.

Source: quotidien Sud Ouest.



POURSUITE DES TRAVAUX SUR NOTRE COMMUNE...

- Pose d'un enrobé sur la RD 214, avenue du Chevalier d'Essnaud, avec aménagement sécuritaire par un plateau traversant et matérialisation des entrées d'habitation.
- Création d'un cheminement piétonnier.



Valérie BANON
PÉDICURE PODOLOGUE

Soins au cabinet et à domicile
Semelles orthopédiques

2 bis, chemin de la Canave
33650 MARTILLAC

Sur rendez-vous

05 56 74 16 10 - 06 38 55 42 59



L'ÉTÉ DU PRJ

Cette année, 2 camps ont été proposés aux jeunes suite à leur demande. Un séjour mixte et un séjour spécial 14-17 ans. Lors du 1^{er}, nous avons effectué quasiment 180 km à vélo dans l'Entre-deux-Mers et le Sauternais et Graves. En chemin, nous avons pu pratiquer de l'escalade sur falaise à Frontenac et du canoë-kayak à Bommès, visiter Saint-Émilion et participer à la fête des Fous à Villandraut lors du 14 Juillet. Un camp en totale autonomie où les jeunes aident et participent aux tâches de la vie quotidienne comme préparer le repas ou aller faire les courses par exemple.

Le 2nd camp était lui bien connu des jeunes car nous sommes repartis à Andernos afin de nettoyer les plages du Bassin et distribuer des cendriers aux vacanciers au bord de l'océan. Nous avons grâce à cela obtenu des cours de surf à moindre coût avec le soutien de l'association Surf Insertion. Les jeunes se sont aussi initiés à l'accrobranches et au rugby des plages durant cette semaine de juillet.

Depuis septembre, de nouveaux projets ont vu le jour au PRJ avec notamment la participation des jeunes au service du repas de la fête locale, une soirée pizza-bonbons pour Halloween ainsi que quelques soirées et sorties. De plus, un court-métrage d'une vingtaine de minutes sur le thème du racket à l'école est en train de voir le jour. Après avoir trouvé les acteurs, nous recherchons actuellement des musiciens afin d'élaborer toute la bande musicale du film dont le tournage est prévu durant le mois de mai 2013.



Vie associative



ASTA

Durant le mois d'octobre, s'est déroulée la 6^e édition du tournoi open qu'organise chaque année l'ASTA, première association avec le club de tennis de Beautiran. Malgré une météo peu clémente, ce fut une très belle réussite, puisque sur une période de 15 jours, du non classé jusqu'au 5.6, pas moins de 95 joueurs y ont participé, venant de clubs environnants, mais aussi d'Arcachon, Le Teich, Casteljaloux, Bordeaux, Talence, Coqs Rouges... 3 tableaux différents, femmes, hommes et + de 35 ans se sont partagé les terrains d'Ayguemorte les Graves, Beautiran, Cadaujac, et quelques autres clubs alentours, qui ont bien voulu prêter leurs installations pour que, malgré le mauvais temps les délais soient respectés. Le dimanche 21 octobre ont donc eu lieu 4 très belles finales dans la salle de Beautiran (pluie oblige).

Finale de la consolante + 35

Finaliste: Victor Mazaury 30.1 du club de Beautiran.
Vainqueur: Christophe Glover 30.1 du club d'Ayguemorte les Graves.

Finale des plus de 35 ans

Finaliste: Cédric Jeannin 15.1 du club de Cadaujac.
Vainqueur: Stéphane Chapus 15 de club de La Brède.

Finale des femmes

Finaliste: Christelle Costa 15 du club des Coqs Rouges.
Vainqueur: Catherine N Guyen 4.6 du club de La Teste.

Finale des hommes

Finaliste: Paul Soubies de Bordeaux 15.2 (qui du haut de ses 13 ans a fait un tournoi extraordinaire).
Vainqueur: Baptiste Coquillard 5.6 du club de Talence.

CLUB DU 3^e PRINTEMPS Compte-rendu de l'année 2012

Outre le repas annuel au restaurant « Le Coin Sympa » à La Brède

Le 24 mai

Destination le moulin de Duellas, en Périgord blanc, près de Montpon, avec promenade en gabare sur l'Isle et visite d'une maison éclusière.

Début juin

Quelques-uns d'entre nous sont partis 5 jours à Santa Susana, en Costa Brava. Très agréable séjour en bord de mer. Temps splendide.

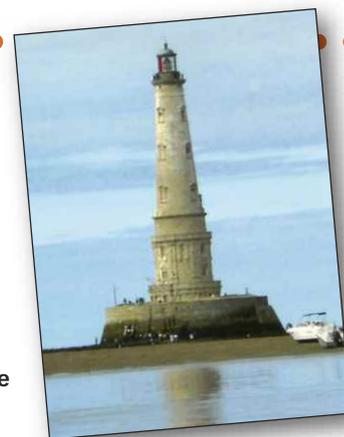
Le 21 juin

Nous sommes nombreux à prendre la route de la verdoyante Chalosse, à Caupenne, commune d'origine de M. Sourrouille. Après un amical petit déjeuner offert par les Caupennois, nous découvrons l'église romane Saint-Martin dont certains éléments datent du XII^e siècle.

Suivi d'un solide repas landais pris à la ferme-auberge.

L'après-midi, visite guidée du château de Gaujacq, demeure seigneuriale du XVII^e siècle, remarquablement meublée.

M. le maire se révéla un passionnant et enthousiaste accompagnateur, nous le remercions ainsi que M^{me} Sourrouille pour cette journée chaleureuse, en toute convivialité et bonne humeur.



Le 15 septembre

Direction l'estuaire de la Gironde avec embarquement d'1 h 45 pour la Côte de Beauté, criques de Pontailac, Royan, phare de Cordouan. Après le déjeuner, halte au phare Richard avec vue panoramique sur l'estuaire pris sur le chemin du retour, dégustation à la Cave de la Rose à Pauillac.

Le 30 septembre

Journée libre à Ibardin pour quelques heures dans les ventas.

Le 13 novembre

Direction le Pays Basque avec visite de l'atelier du Piment à Espelette. Dégustation de produits. Après-midi shopping à Dancharia.

DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Soirées familles « Pour échanger sur les préoccupations des parents »

4 réunions ont été organisées en 2012. La première réunion 2013 « La drogue et les conduites addictives » a été organisée, le 22 janvier, sur notre commune.

2 autres réunions auront lieu les **19 février** sur le thème « Activités périscolaires et rythme de l'enfant » à Saint Morillon et le **19 mars** sur « Le développement de l'enfant » à Cabanac et Villagrains.

À votre service

PLANNING DE COLLECTE



COMMENT S'INSCRIRE?

Par téléphone (jusqu'à 16 h la veille) :

0805 020 002

Par mail (jusqu'à 16 h la veille) :

dechets-verts.montesquieu@groupepicollin.com
encombrants.montesquieu@groupepicollin.com

VOUS HABITEZ

VOUS ÊTES COLLECTÉS

BEAUTIRAN CASTRES-GIRONDE	Déchets verts : 8 janvier, 12 mars Encombrants : 10 janvier
AYGUEMORTE LES GRAVES ISLE SAINT GEORGES SAINT MÉDARD D'EYRANS	Déchets verts : 15 janvier, 19 mars Encombrants : 17 janvier
CADAUJAC	Déchets verts : 19 février Encombrants : 21 février
LÉOGNAN	Déchets verts : 22 janvier, 26 mars Encombrants : 24 janvier
LA BRÈDE MARTILLAC SAUCATS	Déchets verts : 26 février Encombrants : 26 février
CABANAC ET VILLAGRAINS SAINT MORILLON SAINT SELVE	Déchets verts : 12 février Encombrants : 14 février

DÉCHÈTERIES

Horaires

Du lundi au vendredi : de 13 h à 18 h

Le samedi : de 8 h 30 à 18 h.

Le dimanche : de 8 h 30 à 13 h - Fermé les jours fériés.

Les principaux jours d'affluence sont le samedi et le lundi. Si cela vous est possible, évitez-les ! Vous serez plus facilement accueilli et informé.

Un doute, une question?

N'hésitez pas à contacter les conseillers du tri par téléphone

05 57 96 01 24

conseiller-du-tri@cc-montesquieu.fr

PLATEFORME D'APPUI À LA CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISES

Cette plateforme d'appui à la création et reprise d'entreprises est un dispositif gratuit mis en place par la Communauté de Communes de Montesquieu pour aider les entrepreneurs à créer leur entreprise.

Service développement économique :

05 57 96 79 64 - contact@pacre-ccm.fr - www.pacre-ccm.fr

POINT SERVICE CAF

Le point d'information est ouvert tous les mardis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Dans ce lieu vous trouverez un espace documentation en libre-service, la possibilité d'accéder au site Internet de la caf. Attention ce service ne peut pas remplacer les points relais caf.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Services transport scolaire (collèges et lycées)

Tél. 05 57 96 79 62 - transport-scolaire@cc-montesquieu.fr

PERMANENCES EMPLOI

Ce service gratuit est accessible à tous les demandeurs d'emploi de la communauté de communes quel que soit leur lieu de résidence et quelle que soit l'antenne emploi.

À Léognan : tous les matins de 9 h à 12 h, deux ordinateurs mis à disposition sur RDV avec connexion Internet pour consultation et traitement des offres d'emploi « pôle emploi », élaboration et impression CV à la disposition des demandeurs d'emploi. Conseils personnalisés pour CV et lettres de motivation, préparation à l'entretien d'embauche, revues spécialisées en libre consultation. Léognan, place Joane - Tél. : 05 57 96 96 70

Beautiran : Mairie le lundi de 14 h à 17 h - Contact : 05 57 96 96 70

Cabanac-et-Villagrains : Salle François Mauriac, au dessus de la Bibliothèque le mardi de 14 h à 17 h - Contact : 05 57 96 96 70

Cadaujac : Point Info Jeunes - Mardi de 9 h à 12 h - Contact : 06 30 22 97 87

La Brède : Espace Pousse (BLJ) - lundi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Jeu de 9 h à 12 h - Contact : 05 56 78 43 82

MISSION LOCALE

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

La mission locale des Graves s'adresse aux jeunes ni scolarisés, ni étudiants. La MLG vous aide gratuitement dans les domaines de l'orientation, la formation, l'emploi et la vie quotidienne.

Les conseillers vous attendent lors des permanences :

- à Léognan, Place Joane, toute la semaine

- à La Brède, à l'espace Pousse, le mercredi de 9 h à 12 h

Tél : **05 56 64 70 63** - e-mail : c.augem.mlg@wanadoo.fr

GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE

Le guichet unique petite enfance est un lieu d'informations pour les familles en recherche d'un mode d'accueil pour les bébés ou les enfants de moins de 3 ans.

Service petite enfance

1 allée Jean Rostand - 33650 Martillac (Technopole)

Sur rendez-vous le vendredi de 8 h 30-12 h 30 et de 13 h 30-16 h 30

Tél. 05 57 96 43 77 - accueil-jeunesse@cc-montesquieu.fr

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Vous cherchez une assistante maternelle ou vous souhaitez vous informer sur les contrats en tant qu'employeur.

Le RAM propose des permanences, sur rendez-vous uniquement.

Tél. 05 56 64 03 70 - ram@cc-montesquieu.fr

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Ce lieu a pour vocation d'accueillir les parents et les enfants lors de temps de jeux et d'échanges.

Horaires :

- 2 mardis par mois de 9 h 30 à 11 h 30,

à la salle des fêtes de Cabanac et Villagrains

- 2 mercredis par mois de 9 h 30 à 11 h 30,

à la crèche les p'tits lous à Saint-Médard-d'Eyrans

- 2 mercredis par mois de 9 h 30,

à 11 h 30 à la salle de matricité de l'école publique de Saint-Selve.

Lieu d'accueil enfants parents

Tél. 05 57 96 99 97

accueilenfantsparents@cc-montesquieu.fr

MONTI'BUS

Ce nouveau réseau de transport à la demande permet aux personnes isolées de se déplacer plus facilement (séniors de + de 70 ans), personnes à mobilité réduite, femmes enceintes...)

Monti'bus

Pour demander une inscription :

05 57 96 01 20 ou montibus@cc-montesquieu.fr

Questions réponses

Ma poubelle est-elle ramassée un jour férié ?

Votre bac d'ordures ménagères ou votre sac jaune est également collecté les jours fériés sauf le 25 décembre et le 1er mai et 1er janvier, dates pour lesquelles il vous faut présenter votre poubelle ou votre sac le lendemain.

Je n'ai plus de sacs jaunes, où puis-je m'en procurer ?

Tous les ans, entre janvier et juillet, des rouleaux de sacs jaunes sont distribués à chaque foyer. Si malheureusement il ne vous en reste plus, vous avez la possibilité de vous en procurer un rouleau supplémentaire directement au siège social ou dans votre mairie.

Comment puis-je bénéficier de Monti'bus (transport à la demande) ?

Monti'bus s'adresse à des personnes de plus de 70 ans et des personnes à mobilité réduite et également à des personnes temporairement invalides ou femmes enceintes etc. Pour en bénéficier, il vous suffit de retirer un dossier d'inscription en mairie, au siège de la CCM ou de le télécharger depuis le site internet de la CCM, et de le renvoyer.



La **Croix-Rouge**, 150 ans d'engagement



Henri Dunant, homme d'affaires suisse, découvre horrifié les dégâts humains causés par la bataille de Solferino en 1859. De là, naîtra son idée de fonder une organisation destinée à secourir impartialement les blessés de guerre. En 1863, un groupe de citoyens de la ville suisse de Genève, dont faisaient partie Gustave Moynier, Henri Dunant et Guillaume Henri Dufour, crée l'organisation internationale de la Croix-Rouge.

Sa première conférence internationale se réunit en 1864. Elle accorde l'immunité aux personnels de secourisme et sera reconnue par 14 pays. De plus, elle élabore une convention pour l'amélioration du sort des militaires blessés. Cette même convention prévoit l'obligation de soigner les blessés sans distinction de nationalité, la neutralité du personnel et des établissements sanitaires. Son signe distinctif est la croix rouge sur fond blanc.

Trois autres conventions en 1906, 1929 et 1949 renforceront son rôle.



En 1901, Henri Dunant recevra le prix Nobel de la paix.

La Croix-Rouge est la plus ancienne organisation humanitaire et a son siège à Genève. Elle emploie plus de 12 000 personnes à travers le monde, dispose d'une présence permanente dans plus de 60 pays et mène des activités dans près de 80 pays.

